

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.	SESSION Juin 2005		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs						A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.						
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillet :	1/21		

EXPRESSION TECHNOLOGIQUE

Numéro du candidat

Situation :

Vous êtes agent vérificateur d'une société certifiée I.E.M. – A.P.S.A.D. pour l'installation et le contrôle des appareils extincteurs.

Monsieur Dupond vient de prendre ses fonctions d'Ingénieur Sécurité de la Société BULDAIR. Cette société, basée dans le Nord-Est de la France, fabrique des enveloppes papier à bulles, du plastique à bulles, et des bâches de piscines en matière plastique.

Jusqu'à ce jour, le suivi du parc du matériel de lutte contre l'incendie était réalisé par le personnel d'entretien de l'usine.

Monsieur Dupond a réalisé, dès son arrivée, un recensement des extincteurs et RIA existants dans la Société. Ce recensement vous est donné en feuillets 9 et 10 /21.

Il est mis à votre disposition :

1. un plan des lieux (plan de masse + plan par zone) – feuillets 3 à 6 inclus / 21
2. un descriptif des bâtiments (structure et activité) – feuillets 7 et 8 /21
3. un recensement des extincteurs et RIA, établi par Monsieur Dupond – feuillets 9 et 10 / 21
4. le tarif des extincteurs et matériel de signalisation vendus par votre Société – feuillet 16 et 17 /21

On demande :

Monsieur Dupond vous demande de définir quels sont les extincteurs que vous conserveriez dans le cadre de la mise en conformité R4 de son site par rapport aux prescriptions de la règle APSAD R4 (édition février 2003), et de lui fournir un devis concernant la remise en état des extincteurs récupérables pour la conformité R4, ainsi que pour la mise en place de la signalisation de sécurité.

Il vous demande également aussi une proposition d'implantation de RIA sur une partie de son usine. Concernant les RIA : le bâtiment C est sous sprinklage ; dans le souci de protéger par des RIA les zones non sprinklées (bâtiments A et B), Monsieur Dupond vous demande de réimplanter les RIA, ainsi que les emplacements des vannes et du réseau.

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2005		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L
Sujet : Epreuve E.P.2.							
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillelet :	2/21	R		

On demande et on exige :

1. Une liste des extincteurs pouvant être réutilisés pour la mise en conformité parmi ceux qui ont été recensés par Monsieur Dupond. Répondre sur les feuillets de recensement 9 et 10 /21.
2. Une liste des extincteurs à installer sur les bâtiments A, B, D, et les zones extérieures ; les réponses seront faites à partir des feuillets prévus à cet effet, respectivement feuillets 12 à 14 inclus / 22 .
3. Une implantation physique des extincteurs à installer sur le bâtiment C. La réponse à cette question sera faite **à l'encre bleue ou verte ou surligneur** sur le plan du bâtiment C prévue à cet effet sur le feuillet 15/ 21. Monsieur Dupond exige, pour le bâtiment C, qu'il juge très sensible, une protection de base par des extincteurs 9 litres du fait de la présence de machines-outils craignant la poudre
4. Un devis relatif à la remise en état du parc extincteurs que vous aurez déterminé comme récupérable dans la question 1, ainsi qu'à la mise en place de signalisation de sécurité. La réponse à cette question devra être faite sur les feuillets 16 et 17 /21
5. Une réimplantation des RIA dans les bâtiments A et B, permettant de délivrer une déclaration de conformité à la règle APSAD R5 (édition février 2003). A ce titre, Monsieur Dupond a préparé une implantation, qu'il vous demande de corriger éventuellement, ainsi qu'un certain nombres de questions, auxquelles il attend que vous lui apportiez des réponses précises. Monsieur Dupond vous demande de préciser le diamètre de canalisation nécessaire en tête de l'alimentation, et de corriger, éventuellement, le nombre et le type de RIA, le nombre de vannes, et de lui indiquer où se trouvera le RIA le plus défavorisé, ainsi que ses caractéristiques.

La réponse à cette question devra être faite sur les feuillets 18 et 19 /21.

Enfin, lors de votre intervention, Monsieur Dupond vous fournit le plan de prévention du site. Ce document est présenté dans le feuillet 20 / 21. Vous devez répondre en feuillet 21 / 21 à des questions relatives à ce plan de prévention.

Les feuillets n° 9 à 21 / 21 sont à rendre.